

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1957-1958

Annexe au procès-verbal de la séance du 19 décembre 1957.

AVIS

PRÉSENTÉ

au nom de la Commission du logement, de l'aménagement du territoire et des dommages de guerre (1) sur le projet de loi ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE portant : 1° ouverture et annulation de crédits sur 1957 ; 2° ratification de décrets.

Par M. PLAZANET

Sénateur.

Nota. — Ce document a été publié au *Journal officiel* du 20 décembre 1957. (Compte rendu *in extenso* de la séance du Conseil de la République du 19 décembre 1957, page 2.271, 2° colonne.)

(1) Cette Commission est composée de : MM. Jozeau-Marigné, *Président* ; Paumelle, Plazanet, *Vice-Présidents* ; Voyant, Mistral, *Secrétaires* ; Louis André, Marcel Bertrand, Auguste-François Billiemaz, Boutonnat, René Caillaud, Canivez, Chochoy, Cuif, Marcel Dassault, Descours-Desacres, Diallo Ibrahima, Dupic, Goura, Yves Jaouen, Le Léannec, Perdereau, Perrot-Migeon, Edgard Pisani, Pugnet, Edgar Tailhades, Gabriel Tellier, Mme Jacqueline Thome-Patenôtre, MM. Vandaele, Henri Varlot, Zussy.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (3^e législ.) : 5884, 6117, 6101, 6118, 6103, 6096 et in-8° 924.

Conseil de la République : 110, 111, 114 et 116 (Session de 1957-1958).